



Toulouse, le 9 février 2026



COMMUNIQUE DE PRESSE

Élections étudiantes au Crous de Toulouse-Occitanie : découvrez les nouveaux représentants élus !

Durant trois jours, du 3 au 5 février, les étudiantes et étudiants étaient appelés à voter pour leurs représentants au conseil d'administration du Crous de Toulouse-Occitanie. À l'issue du scrutin, réalisé par vote électronique, sept nouveaux représentants et leurs suppléants ont été élus pour un mandat de deux ans. Le taux de participation d'élève à 8,53 %

Résultats des élections

Le taux de participation pour le Crous de Toulouse-Occitanie s'élève à 8,53 % (8,82 % au niveau national), soit 10 521 votants sur les 123 338 inscrits sur la liste électorale (243 bulletins blancs et 10 278 suffrages valablement exprimés).

	2016	2018	2021	2024	2026
Taux de participation	6,30 %	4,79 %	3,82 %	10,25 %	8,53 %

Six listes étudiantes étaient candidates. La répartition des sièges à l'issue du vote est la suivante :

- Bouge Ton Crous avec l'AGEMP et tes assos : 25,95 % des suffrages, 2 sièges ;
- Le poing levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes contre la précarité, l'extrême-droite, le génocide à Gaza : 23,83 % des suffrages, 2 sièges ;
- Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1 € et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (R, UNEF, Coordo) : 20,89 % des suffrages, 2 sièges ;
- Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes ! : 17,59 % des suffrages, 1 siège ;
- UNI : pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence de nos grandes écoles, IUT, BTS : 6,65 % des suffrages, 0 siège ;
- La Cocarde Etudiante, l'Alternative patriote : 5,10 % des suffrages, 0 siège.



« Je tiens à remercier toutes les étudiantes et tous les étudiants qui se sont mobilisés et ont participé à ces élections.

La démocratie étudiante est au cœur de l'engagement du Crous de Toulouse-Occitanie.

Les représentants élus participeront à l'ensemble de nos conseils d'administration et seront pleinement associés à nos futurs projets. »

Dominique Froment, directrice générale du Crous de Toulouse-Occitanie.

Des élus engagés pour le quotidien des étudiants

Les Crous ont été créés, il y a 70 ans, par et pour les étudiantes et les étudiants. Fruit de cette histoire, ces derniers sont représentés au sein du conseil d'administration de chaque Crous. Leurs représentants sont élus tous les deux ans pour faire entendre leur voix sur des enjeux majeurs comme les repas, les logements, les bourses ou encore la vie étudiante et culturelle.

Les sept représentants élus ont pour mission de défendre les droits des étudiantes et des étudiants et de proposer des améliorations concrètes, en collaboration avec les équipes du Crous. Leur rôle est central pour façonner les conditions de vie étudiante sur le territoire.

Prochaine étape : l'élection des représentants au Crous

Ces élus rejoindront leurs homologues des 25 autres Crous pour élire, les 31 mars et 1er avril 2026, les 8 représentants étudiants au conseil d'administration du Crous (Centre national des œuvres universitaires et scolaires).

À propos du Crous de Toulouse-Occitanie

Le Crous de Toulouse-Occitanie accompagne les étudiantes et les étudiants de l'académie dans leur vie quotidienne : bourses, logement, restauration, aides sociales, vie de campus, culture et jobs étudiants. Son objectif ? Améliorer vos conditions de vie et d'études des étudiants.